

Bibliotheek der  
Rijksuniversiteit te Utrecht  
Afd. Diergeneeskunde

BIBLIOTHEEK UNIVERSITEIT UTRECHT



2856 171 4

ÉTUDE  
SUR  
**LA PYOGÉNIE SPÉCIFIQUE**

APPELÉE

LA GOURME DU CHEVAL

PAR

Charles MARTIN, Vétérinaire

*Monographie couronnée par la Société du Calvados  
et de la Manche.*



IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE E. CAFFÉ

Rue du Temple, 27 et 29.

—  
1879

C  
308

chez l'Auteur, à Brienne (Aube).

C  
N<sup>o</sup> 300

## SOMMAIRE :

---

- Précis historique de la Gourme.
  - Son siège.
  - Ses formes (bénigne, grave, bronchique, pulmonaire, erratique).
  - Sa nature virulente.
  - Sa contagion.
  - Son mode d'invasion.
  - Son inoculation avec le muco-pus et avec le pus d'abcès.
  - La durée de l'incubation.
  - Les causes de la gourme.
  - Ses effets sur la constitution.
  - Sa non-récidivité.
  - Maladies qui simulent la gourme.
  - La marche et les terminaisons des différentes formes de cette maladie.
  - Nécroscopie.
  - Traitemennt de la Gourme en général.
  - Traitemennt particulier à chaque forme.
  - Soins hygiéniques.
  - Effets de la saignée.
  - Traitemennt de la pneumonite gourmeuse.
  - Appendice.
-

*Par J. S. D.*

ÉTUDE  
SUR  
**LA PYOGÉNIE SPÉCIFIQUE**  
APPELÉE  
**LA GOURME DU CHEVAL**

PAR

Charles MARTIN, Vétérinaire à Brienne (Aube)

*Monographie couronnée par la Société du Calvados  
et de la Manche.*



1879

---

REPRODUCTION INTERDITE

---

ÉTUDE SUR LA PYOGÉNIE SPÉCIFIQUE  
APPELÉE  
**LA GOURME DU CHEVAL**

---

Solleysel, Lafosse, Chabert, Gilbert, Bourgelat, Gohier, Huzard fils, ont considéré *la Gourme comme une maladie générale, contagieuse, particulière au cheval.*

Garsault, Paulet, d'Arborval ont considéré la Gourme comme une maladie locale, particulière aux jeunes chevaux, comme une inflammation de la muqueuse des premières voies respiratoires, susceptible de se propager aux glandes, au tissu cellulaire, aux ganglions voisins des organes enflammés.

Il y a moins de trente ans, on enseignait dans les écoles vétérinaires de France et de Belgique que *la Gourme est une inflammation des premières voies respiratoires, maladie purement locale, particulière aux jeunes chevaux.*

Depuis cette époque, les idées de certains professeurs

et d'un grand nombre de vétérinaires praticiens se sont beaucoup modifiées, et je puis citer MM. Henri Bouley et Donarieix au nombre de ceux qui ont dit et écrit, il y a une vingtaine d'années, que *la Gourme est une affection générale, sui generis, contagieuse.*

Dans deux dictionnaires récents, MM. Zundel et Reynal nont rien ajouté à ce qu'ont dit MM. Bouley et Donarieix.

Quand on lit les chapitres consacrés à la Gourme, dans les ouvrages anciens, dans les modernes et même dans les plus récents, on s'aperçoit que cette question est encore enveloppée par les brouillards de l'incertitude.

Aujourd'hui, la contagion de la Gourme et sa nature particulière sont admises généralement, il est vrai ; mais son *inoculabilité* est niée par des sommités scientifiques et sa *récidivité*, jamais prouvée, est encore un point important à résoudre.

Jusqu'à présent, nul n'a indiqué une médication rationnelle et efficace contre la gourme ; il ne pouvait en être autrement, la nature intime de cette maladie étant à peu près inconnue. Aussi, les vétérinaires qui se croient le mieux inspirés font, contre la gourme, de la médecine de symptômes, sans tenir compte de sa *spécificité* ; la plupart, après quelques années de pratique, se sont créé une *routine* qu'ils suivent, faute de mieux, mais sans se dissimuler son insuffisance.

Sorti des écoles, je m'établis dans un pays où la Gourme règne en toute saison ; des influences climatériques y favorisent probablement le développement de cette maladie, car je connais très-peu de chevaux, nés ou amenés jeunes dans mon canton, qui n'aient pas subi son atteinte.

Deux années de pratique ont suffi pour me convaincre que la Gourme n'avait pas encore été bien observée et décrite, car, dans aucun livre, je n'en trouvais une description nosographique qui ressemblât à ce qui, tous les jours, se passait sous mes yeux.

Dès cette époque j'observai, j'expérimentai et je pris des notes.

---

## SIÉGE.

*La Gourme, réduite à sa plus simple expression,* nous apparaît comme une inflammation des cavités nasales, une rhinite avec ou sans abcès intermaxillaire, se terminant par une sécrétion de muco-pus, par un catharrhe nasal ; mais très-souvent, elle attaque le pharynx, le larynx, les bronches, le poumon, les ganglions externes et internes, le tissu cellulaire de différentes régions.

Aussi, pour faciliter la description de la Gourme, pour en donner une idée aussi exacte que possible, je crois qu'il est bon de la distinguer ainsi :

- 1<sup>o</sup> GOURME BÉNIGNE ;
- 2<sup>o</sup> GOURME GRAVE ;
- 3<sup>o</sup> BRONCHITE GOURMEUSE ;
- 4<sup>o</sup> PNEUMONITE GOURMEUSE ;
- 5<sup>o</sup> GOURME ERRATIQUE.

La Gourme se montre donc sous *cinq formes principales*.

*L'invasion de la Gourme, quelle que soit sa forme, est caractérisée par les symptômes généraux suivants : anorexie, tristesse, adynamie, marche chancelante, toux, ébrouement fréquent, fièvre. Ces phénomènes généraux du début de la maladie sont toujours les mêmes ; les phénomènes locaux déterminent la forme particulière de la Gourme.*

#### **1<sup>re</sup> forme.— Gourme bénigne.**

*Symptômes:* Toux et ébrouements fréquents, sensibilité de la gorge à la pression des doigts, cette pression provoque toujours une toux quinteuse et plus ou moins grasse ; muqueuse nasale enflammée, conjonctive infiltrée. Complication fréquente : adénite simple ou multiple dans les ganglions sous-glossiens.

C'est la simple rhinite gourmeuse, le coryza, la rhinorhée.

#### **2<sup>e</sup> forme.— Gourme grave.**

*La Gourme devient grave quand, aux symptômes de la gourme bénigne, se joignent : 1<sup>o</sup> l'inflammation du pharynx avec grande difficulté ou impossibilité de la déglutition des aliments et des boissons, leur régurgitation par les naseaux (pharyngite gourmeuse) ; 2<sup>o</sup> l'inflammation du larynx avec corrage aigu, quelquefois avec dyspnée suffocante (laryngite gourmeuse).*

*Complications fréquentes :* angéioleucites faciales, tumescences du nez, des joues, des lèvres, du chanfrein, phlegmons sous-parotidiens, collections purulentes dans les poches gutturales, éruption

vésiculaire sur les lèvres, le nez, sur la muqueuse nasale.

J'ai cru devoir réunir sous le nom de *Gourme grave* ce qu'on appelle encore fréquemment *angine laryngée, angine pharyngée, esquinancie*.

Par la contiguïté des deux organes *pharynx et larynx*, par la continuité de leurs membranes muqueuses, on comprend fort bien pourquoi la pharyngite gourmeuse ne peut guère exister sans la laryngite, et vice-versa ; pourquoi la laryngite se montre presque toujours accompagnée de la pharyngite ; seulement, les symptômes de l'une de ces deux maladies sont toujours plus évidents que ceux de l'autre.

C'est surtout à cause de cette *simultanéité morbide* que j'ai réuni la pharyngite et la laryngite gourmeuses sous le nom de *Gourme grave*.

### **3<sup>e</sup> forme.— Bronchite gourmeuse ou Gourme bronchique.**

Dans la Gourme, j'ai rarement observé la *bronchite isolée* ; le plus souvent elle coexiste avec la pharyngite ou avec la laryngite, ou bien elle est le début de la pneumonite.

Cette bronchite est caractérisée par l'accélération et la difficulté de la respiration, l'agitation des flancs, la toux fréquente et très-pénible ; à chaque quinte le malade abaisse l'encolure et la tête. On peut dire de cette toux qu'elle soulève la poitrine, sèche au début, elle devient grasse dans la période d'état. Par l'auscultation on perçoit, au début, un bruit de souffle sec et plus tard le râle muqueux.

#### 4<sup>e</sup> forme.— Pneumonite gourmeuse ou Gourme pulmonaire.

Il est une pneumonite souvent causée par une répercussion, une métastase, effet du froid, d'une averse de pluie, sur des animaux atteints de la Gourme ; ce n'est pas précisément celle-là que j'appelle pneumonite gourmeuse ou Gourme pulmonaire.

*La pneumonite gourmeuse proprement dite, débute d'emblée* ; elle n'attaque quelquefois qu'un animal dans une écurie de gourmeux, souvent elle atteint tous ou presque tous les chevaux d'une écurie, et semble avoir choisi le poumon pour son siège d'élection.

*Les symptômes de la pneumonite gourmeuse* sont ceux de la pneumonite franche, trop connus pour que je les rappelle ici ; je dirai seulement que, dans une écurie envahie par la Gourme, c'est le plus souvent l'animal qui paraît le moins malade, celui sur lequel aucun phénomène local n'apparaît dans les premières voies respiratoires et dans les ganglions externes, qui sera atteint de la Gourme pulmonaire. Sur cet animal, dès que le vétérinaire remarque une accélération de la respiration, une toux avortée, peu sonore, dès que le murmure respiratoire devient exagéré dans la région supérieure du poumon, il doit employer le traitement convenable pour réprimer la pneumonite gourmeuse.

Dans la pneumonite gourmeuse, la tristesse, l'adynamie sont plus accusées que dans la pneumonite ordinaire, la marche est plus titubante, les

conjonctives infiltrées présentent cette teinte jaune-grisâtre que j'appelle *la teinte pyogénique*.

#### **5<sup>e</sup> forme.— Gourme erratique.**

La Gourme, qui a son siège le plus ordinaire dans l'appareil respiratoire, peut cependant atteindre diverses parties du corps, éloignées des organes de la respiration. C'est cette *Gourme irrégulière et vagabonde que j'appelle Gourme erratique*.

La Gourme erratique peut succéder à la bénigne ou à la grave (*erratique consécutive*) ; souvent elle débute d'emblée (*erratique primitive*). Elle se manifeste par des tumeurs phlegmoneuses, au bord trachéien de l'encolure, au poitrail, au bas et en arrière de l'épaule, dans le tissu cellulaire qui enveloppe le rectum, dans les ganglions axillaires, bronchiques, inguinaux, sous-lombaires, dans les articulations du genou, du jarret, dans les gaînes tendineuses et ailleurs encore.

Les chevaux sur lesquels la *Gourme erratique est consécutive* paraissent bien guéris pendant quelques jours ; rien n'indique sur eux une réapparition prochaine de la maladie : ils ont de la gaité, de l'appétit. A cet état, succèdent tout à coup l'anorexie, la fièvre et l'apparition des tumeurs.

#### **Exemples de Gourme erratique.**

N° 1.— En Mars 1854, trois pouliches appartenant à M. Jaquot, de Brienne, furent affectées, deux de la gourme grave ; la troisième, après quelques jours de tristesse, fut atteinte d'un abcès volumineux à la partie antérieure du genou gauche.

- N<sup>o</sup> 2.— En Mars 1854, cinq chevaux à M. Saget, de Juvanzé, furent atteints de la gourme bénigne, une pouliche de 2 ans toussa, puis fut atteinte de coliques causées par un abcès dans le rectum.
- N<sup>o</sup> 3.— En Avril 1855, un des chevaux de M. Mare, aubergiste à Brienne, fut atteint de la gourme bénigne ; les deux autres eurent de l'inappétence, de la fièvre, toussèrent ; puis, tout à coup, une tumeur chaude, douloureuse, se montra à la pointe de l'épaule de chaque cheval et s'abéda.
- N<sup>o</sup> 4.— En Juin 1855, huit chevaux à M. Petit, de Rances, furent atteints de la gourme grave et bénigne ; un bai de 2 ans, après deux jours de fièvre, eut une tumeur énorme au bord trachéien de l'encolure. Arielle, pouliche de 2 ans, demi-sang, eut des abcès autour de l'anus et sur la croupe.
- N<sup>o</sup> 5.— En Février 1856, chez M. Laurent, à Chalette, deux chevaux furent atteints de la gourme grave ; sur un troisième, elle fut bénigne ; le quatrième eut un abcès profond dans le tissu cellulaire rectal.
- N<sup>o</sup> 6.— En Juin 1857, six chevaux chez M. Bouillevaux, de Vallentigny, furent atteints de la gourme ; un poulain d'un an, que nous croyions exempt de la maladie, fut pris de coliques violentes causées par un abcès rectal.
- N<sup>o</sup> 7.— Pendant le mois d'Avril 1847, je traitai, avec mon collègue M. Moreau, d'Arcis, un cheval bai, quatre ans, atteint d'une laryngite gourmeuse ; il nous paraissait complètement guéri, quand un abcès se forma dans l'articulation du jarret droit, se compliqua de carie et causa la mort de l'animal appartenant à M. Arnout, de Brienne.

N<sup>o</sup> 8.— En Juin 1858, trois chevaux appartenant à M. Lemoine, maire de Morvilliers, furent atteints de la gourme grave ; un quatrième, rouan, 5 ans, toussé peu, ne jette pas ; le 16 de ce mois, il devient triste, cesse de manger, ses flancs s'agitent ; on m'envoie chercher. A mon arrivée, je trouvai ce cheval éloigné de la mangeoire, je veux le faire avancer, il tombe sur ses genoux, se débat pendant quelques minutes et meurt. — A l'autopsie, je trouvai un vaste foyer purulent dans les ganglions bronchiques, entre les feuillets du médiastin antérieur. — Huit jours après, une vieille jument qui nous semblait réfractaire à la contagion, présenta une tumeur énorme au bord inférieur de l'encolure.

N<sup>o</sup> 9.— Au mois de Janvier 1851, une douzaine de chevaux appartenant à M. Mérat, de Brevonnelle, furent affectés de la gourme grave et de la gourme bénigne ; une pouliche baie, 2 ans 1/2, demi-sang, qui a quelque peu toussé, est subitement prise de coliques, avec raideur des reins, difficulté d'appui sur les membres postérieurs ; elle mourut après deux jours de souffrances incessantes. A la nécropsie, nous trouvâmes, dans la région sous-lombaire, un foyer purulent contenant environ 3 litres de pus blanc, homogène et inodore.

N<sup>o</sup> 10.— Dans le mois de Juin 1855, huit chevaux à M. Rousselot, de Trannes, furent atteints de la gourme ; un cheval entier, 6 ans, fut saisi par la gourme erratique primitive, avec abcès dans l'aïne et dans les ganglions sous-lombaires ; un jour qu'on le promenait dans la cour, il tomba subitement et mourut.

N<sup>o</sup> 11.— En Juin 1854, sept chevaux à M. Mahon, maire de Chaumesnil, sur trois la gourme fut bénigne,

sur un elle fut grave, sur deux elle prit d'emblée la forme erratique avec tumeurs au poitrail et dans l'aine ; sur une pouliche, elle fut pulmonaire.

N° 12.— En Juillet 1858, les chevaux de M. Moret, cultivateur à Crespy, eurent la gourme bénigme ; un cheval de 4 ans, castré et guéri depuis plus de deux mois, nous semblait devoir être exempt de cette maladie, quand un abcès énorme se montra dans l'aine gauche.

N° 13.— Dans les mois de Juin et Juillet 1860, chez M. Moïse, à Fuligny, cinq chevaux furent atteints de la gourme bénigme, trois de la grave, six de la gourme pulmonaire et un de la gourme erratique primitive avec abcès inguinal.

N° 14.— En Juin 1861, je castrai deux poulains, de 2 ans 1/2, chez M. Larmarange, à Trannes ; le 25 Août, un de ces animaux eut la gourme bénigme ; l'autre toussa, boita ensuite du membre postérieur droit, puis un abcès énorme se forma dans l'aine de ce côté.

*Il résulte donc de toutes ces observations, dont je pourrais facilement décupler le nombre, que la gourme, comme l'a si bien dit M. H. Bouley, peut se fixer sur diverses parties du corps, sans cesser pour cela d'être la gourme.*

## CONTAGION.

*La gourme, quelle que soit sa forme, est une maladie virulente, contagieuse et inoculable.*

C'est par co-habitation avec les gourmeux, en mangeant dans les mêmes auges, dans les mêmes pâturages, en buvant dans les mêmes abreuvoirs, que les chevaux sains contractent le plus souvent la gourme.

### Exemples de contagion.

N° 1.— Le 5 Juillet 1859, M. Mérat, de Brevonelle, vendit à M. Baroi, de Blaincourt, un cheval de 5 ans ; le 10 du même mois, ce cheval lui fut ramené comme atteint de cornage ; le 11, je constatai qu'il cornait, en effet, mais pour cause de laryngite aiguë et gourmeuse. Je visitai l'écurie de M. Baroi, et je trouvai la plupart de ses chevaux atteints de la gourme bénigne, à peine guérie.

M. Mérat reprit son cheval et donna, pour le remplacer, une jument de 4 ans à M. Baroi. Voici quel fut le résultat de cet échange : du 20 au 25 Juillet, tous les jeunes chevaux de M. Mérat furent atteints de la gourme ; les poulains à la mamelle ne furent pas épargnés. La jument introduite par M. Baroi, dans son écurie, fut aussi atteinte de la gourme, après quelques jours de co-habitation.

N° 2.— En Juillet 1861, je traitrai chez M. Martin-Vincent, à Morvilliers, un cheval entier et une pouliche

atteints de la gourme grave, et une jument atteinte de la gourme bénigne. Le 24 août, ces trois animaux furent mis au pâturage, pendant quelques heures, dans un enclos, avec ceux de M. Mougeot. Le 31 du même mois, je fus appelé, par ce même M. Mougeot, pour : 1<sup>o</sup> un cheval hongre atteint de la gourme pulmonaire ; 2<sup>o</sup> un autre hongre et trois juments atteints de la gourme bénigne ; 3<sup>o</sup> un poulin de 6 mois, gourme grave. Ces six chevaux seuls dans le village ont été atteints de la gourme, parce que seuls ils ont été en contact avec ceux de M. Martin-Vincent.

N° 3.— Au mois d'Août 1855, je fis boire un de mes chevaux (bancal, hongre, 5 ans), dans l'auge où s'abreuaient les gourmeux de M. Mérat ; cinq jours après, il fut atteint de la gourme bénigne.

N° 4.— En Mars 1860, je fis, avec intention, boire ma jument (la flèche, 4 ans, trois quarts de sang), chez M. Baudry, de Vernonvilliers, dans l'auge où buvaient ses chevaux guéris de la gourme depuis une quinzaine de jours. Six jours après, les premiers symptômes d'une pharyngite gourmeuse se manifestèrent sur elle.

*Le virus gourmeux perd lentement et difficilement son contagium : lorsqu'il a été déposé sur les rateliers, dans les mangeoires, qu'il y a subi l'action de l'air, de la chaleur, la dessication ; lorsqu'il a été mélangé avec des aliments, des barbotages, des substances non caustiques, il conserve encore sa propriété contagifère.*

*Exemple : J'ai dit précédemment (au n° 10), qu'en Juin 1855, j'avais traité les chevaux gourmeux de M. Rousselot, de Trannes ; le 20 Juillet, ils étaient parfaî-*

tement guéris ; le 25 Août, M. Rousselot acheta, à 6 lieues de son domicile, une jument rouanne, âgée de 7 ans, pour remplacer un cheval mort de la gourme erratique ; le 9 Septembre, cette jument était atteinte de la gourme grave, 14 jours après son entrée dans l'écurie et 49 jours après la guérison des chevaux de M. Rousselot.

---

## MODE D'INVASION DE LA GOURME.

Lorsque la gourme débute dans une écurie, il ne s'écoule pas plus de huit jours d'intervalle entre le premier cheval qu'elle atteint et le dernier qui sera contagié.

*Au début*, lorsque la gourme envahit une écurie habitée par un certain nombre d'animaux, je ne crois pas qu'il soit possible, au vétérinaire le plus expérimenté, de dire *sous quelles formes elle se manifestera*, de dire si elle sera bénigne, ou grave, ou bronchique, ou pulmonaire, ou erratique sur tous, ou sur un certain nombre des chevaux qui composent cette écurie.

Trente années d'observation et d'expérience m'ont bien convaincu que les formes diverses de la

gourme, sa localisation, sont indépendantes de l'âge des chevaux, de leur état d'embonpoint ou de pléthora sanguine, indépendantes de la constitution et du tempérament, du genre de nourriture et des saisons, indépendantes d'un travail soutenu et quotidien ou de la nullité du travail, indépendantes du plus ou du moins de salubrité de l'écurie.

*Donc, lorsque la Gourme débute, lorsque les symptômes généraux de son invasion ont seuls fait leur apparition sur un ou sur plusieurs chevaux, le vétérinaire ne peut affirmer quelle forme elle affectera de préférence, parce que les animaux sont vieux ou jeunes, gras ou maigres, parce qu'ils ont été bien ou médiocrement nourris, parce qu'ils ont beaucoup, peu ou point travaillé, parce que la saison est chaude ou froide, sèche ou humide.*

*Le lieu d'élection de la gourme, ses formes par conséquent, sont soumis à des causes déterminantes que j'ai beaucoup cherchées, que je n'ai jamais pu saisir, et pourtant j'ai observé plus de deux mille gourmeux.*

Pour donner une idée exacte de la diversité dans les formes qu'affecte la Gourme, quand elle envahit une écurie habitée par une quinzaine d'animaux, je vais exposer ce qui se passa chez M. Moïse, en 1860 :

Le 20 Juin, je fus appelé chez M. Moïse, fermier à Fuligny, pour une pouliche de 2 ans, que je trouvai mourante à mon arrivée ; elle avait toussé depuis une dizaine de jours, mais elle mangeait bien, depuis la veille seulement, elle était devenue triste et avait cessé de manger. J'en fis l'autopsie et je trouvai son poumon rempli d'abcès

de la grosseur d'une noix. Le 26, deux autres pouliches âgées de 3 ans furent aussi atteintes de pneumonite et guériront. Ce même jour là, je castrai un cheval de 4 ans. Le 30, ce cheval fut aussi atteint de pneumonite et guérit. *Jusque-là rien ne prouve que cette pneumonite était de nature gourmeuse*; mais voici la suite qui va nous éclairer : Le 7 Juillet, trois juments, suivies de leurs poulains, furent atteintes de la Gourme bénigne avec abcès intermaxillaires, arthrites des genoux et des jarrets ; deux de leurs poulains eurent la Gourme grave, le troisième eut des coliques violentes, puis la Gourme erratique se manifesta par un abcès dans l'aine et un autre dans le fourreau. Le 14 Juillet, un jeune étalon eut la Gourme grave, deux poulains d'un an eurent la Gourme bénigne, un vieux cheval hongre eut la Gourme pulmonaire, et deux poulains d'un an eurent la Gourme bénigne.

En résumé, 14 chevaux furent atteints de la Gourme chez M. Moïse :

*La Gourme pulmonaire* frappa une pouliche de 2 ans, deux pouliches de 3 ans, un cheval castré de 4 ans, un vieux cheval de 12 ans.

*La gourme bénigne fut le partage* de trois juments suivées et de deux poulains d'un an.

*La Gourme grave* atteignit un jeune étalon de 3 ans, et deux poulains à la mamelle.

*La Gourme erratique* frappa un seul poulain.

La saison était belle, la nourriture était de bonne qualité et la même pour tous, le travail était très-modéré ; tous ces animaux habitaient la même écurie. Quelle cause a donc pu déterminer sur eux la diversité des formes de la Gourme ?

NOMS.	DOMICILE.	Nombre des gourmets.	Gourme hétième.	Gourme grave.	Gourme bronchique.	Gourme pulmonaire.	Gourme erratique.	Morts.
Jaquot	Brienne	3		2			1	
Saget	Juvanzé	5	3	1			1	
Mare	Brienne	3	1				2	
Petit	Rances	8	2	4			2	
Laurent	Chalette	4	1	2			1	
Bouillevaux	Vallentigny	6	5	2			1	
Lemoine	Morvilliers	7	5	2			2	1
Mérat	Brevonnelle	12	7	4			1	1
Rousselot	Trannes	8	4	2		1	1	1
Mahon	Chaumesnil	7	5	1		1	2	1
Camps	Brienne	2				2		2
Pesme	Vallentigny	7	4	2		1		1
Michaud	Mesnilaubert	2	1			1		
Moret	Crespy	5	2	2			1	
Royer	Précy	5	4			1		
Moïse	Fuligny	14	5	3		5	1	1
Lamarange	Trannes	2	1				1	
Martin	Morvilliers	3	1	2				
Mougeot	Id.	6	4	1		1		
Total ..		109	50	28	»	13	17	8

Il résulte du tableau ci-contre, que, chez 19 cultivateurs, j'ai traité 109 chevaux atteints de la Gourme.

*Sur 50 elle a été bénigne* (approximativement sur la moitié).

*Sur 28 elle a été grave* (approximativement sur le quart).

*Sur 13 elle a été pulmonaire* (approximativement sur le huitième).

*Sur 17 elle a été erratique* (approximativement sur le sixième).

*Sur aucun bronchique.*

*Elle a été mortelle sur 8* (approximativement sur le treizième) : trois morts sont au compte de la Gourme erratique ; cinq à celui de la Gourme pulmonaire.

Je pourrais facilement décupler deux ou trois fois le nombre des faits semblables à ceux que je viens d'exposer, car le dernier fait date de 1861 ; depuis cette époque, seize ans se sont écoulés, pendant chacune de ces années, j'ai soigné au moins 50 gourmeux et la Gourme s'est constamment présentée à mon observation dans les mêmes conditions et avec la même diversité dans les formes.

Je préfère ces exemples, anciens en date, à ceux plus récents que j'ai observés, parce que c'est sur eux que s'est formée ma conviction sur la nature de la Gourme.

---

## INOCULATION.

Les tentatives d'inoculation de la Gourme faites par Gohier, Toggia, Viborg, Reynal, n'ont pas eu de succès (*Dictionnaire de Zundel*).

Dans un rapport fait à l'Académie de médecine par M. Henri Bouley et publié dans le *Recueil de Juillet 1861*, on lit cette phrase :

« *Il y a des maladies essentiellement contagieuses et qui, cependant, ne sont pas susceptibles de se transmettre par inoculation, témoin, par exemple, la Gourme du cheval.* »

Le jour où je fus convaincu que la *Gourme est une maladie virulente, contagieuse, une pyogénie spécifique*, je pensai à tenter son inoculation.

En 1855 et en 1856, j'ai essayé deux fois cette inoculation, en introduisant dans la peau du nez la pointe d'une lancette chargée de muco-pus nasal ; j'obtins deux résultats négatifs. J'attribuai cet insuccès à l'écoulement de quelques gouttes de sang qui entraînèrent sans doute le virus hors de la piqûre.

En 1857, je réussis à inoculer la Gourme à un de mes chevaux (Giberit, entier, 4 ans), en lui introduisant avec précaution et à plusieurs reprises, la pointe d'une lancette chargée de muco-pus, sous l'épiderme de la peau du nez et de la lèvre supérieure. Trois jours après cette inoculation, une angéioleucite se montra sur la joue droite, le quatrième jour, mon cheval toussa, perdit l'appétit, eut un jetage peu abondant par les deux naseaux, un abcès inter-

maxillaire ; il me semblait guéri depuis 12 jours, quand un abcès sous-parotidien se montra.

En 1857 et en 1858, je fis encore deux inoculations qui, m'a-t-on dit, réussirent : les deux chevaux inoculés habitaient à cinq lieues de mon domicile et je ne les ai pas revus ; je n'en parle ici que pour mémoire, ne voulant faire connaître que les inoculations bien surveillées que je pratiquai en 1859, 1860, 1861 et 1863.

*Le muco-pus qui s'écoule des naseaux renferme le virus de la Gourme. Le pus des abcès contient aussi ce virus, puisqu'il possède aussi la propriété contagifère.*

Pour inoculer le virus gourmeux, je me suis presque constamment servi d'une petite baguette longue de 15 centimètres, je fixe à l'un de ses bouts un peu d'étoope serrée avec du fil ; je renferme du muco-pus dans un petit flacon à large goulot, bouché avec soin.

Au moment de l'opération, je fais maintenir le cheval avec un tord-nez, je trempe mon tampon dans le muco-pus et je l'introduis à l'entrée du naseau, en frictionnant légèrement sur la cloison nasale, de manière à en excorier un peu la muqueuse : je suis certain de cette excoriation quand l'étoope de mon tampon a pris une teinte un peu rosée. Deux fois j'ai remplacé la baguette par mon index, autour duquel j'avais enroulé de l'étoope.

#### **Exemples :**

N° 1.— Le 15 Septembre 1859, je fus appelé à Lassicourt chez M. Darnet, pour traiter une pouliche de 2 ans,

atteinte du *crapaud* dans un sabot postérieur ; le 26, la guérison me parut assez complète ; ce jour là, je lui inoculai la gourme au moyen d'une mèche d'étoupe imbibée de muco-pus nasal, enroulée autour de mon index, et j'opérai en frictionnant comme je l'ai précédemment indiqué.

Le 2 Octobre, je revis cette pouliche toussant beaucoup, portant une angéioleucite sur la joue droite, les ganglions de l'auge tumésies et douloureux. Le 9, j'ouvris un abcès intermaxillaire et plusieurs petits abcès sur la joue et sur la lèvre droites.

M. Darnet possédait avec cette pouliche, deux juments, une très-vieille et une jeune ; *cette dernière fut affectée de la gourme le 28 Octobre.*

N° 2. — Le 17 Octobre 1859, je fus appelé à Crespy chez M. Hautelin, pour traiter un poulain âgé de 8 mois, atteint du *crapaud* dans les deux sabots postérieurs ; le 21, je lui inoculai la gourme avec du muco-pus pris chez M. Darnet. Le 28, je revis ce poulain toussant et jetant par les deux naseaux, avec abcès intermaxillaire et, quelques jours après, avec un phlegmon sous-parotidien.

*Ce poulain ne contaminna aucun des chevaux de M. Hautelin, qui avaient eu la gourme au mois d'Août 1857.*

N° 3. — Le 25 Janvier 1860, M. Quantin, cultivateur à Coclois, m'amena une jument, âgée de 6 ans, affectée du *crapaud* dans les deux sabots postérieurs. Je consentis à garder cette bête dans mon infirmerie, et je prévins M. Quantin que j'avais l'intention d'inoculer la gourme à sa jument, en même temps que je lui appliquerais mon topique ordinaire.

Ne pouvant me procurer du muco-pus, je me décidai à essayer du pus d'abcès pour cette inoculation : un poulain appartenant à M. Blard, de Morvilliers, avait un abcès intermaxillaire qui s'était ouvert le 16 Février. Le 17, j'introduisis une mèche d'étoupe dans cet abcès, je l'y laissai séjourner pendant une heure, puis je la retirai et l'enfermai dans mon petit flacon. Le 17, en présence du propriétaire et du maréchal, j'enroulai cette mèche sur une petite spatule et je frictionnai très-légèrement la muqueuse à l'orifice des deux naseaux.

Le 21 Février, cette jument devint triste, elle toussa, eut de l'anorexie ; le 24, un vaste abcès remplissait la région intermaxillaire.

N° 4.— Le 2 Mars 1860, avec du muco-pus provenant de la jument précédente, j'inoculai une jument qui m'appartenait (Rosette, rouanne, 4 ans, race du pays). L'inoculation produisit sur elle une gourme si grave qu'elle fut malade pendant un mois ; elle eut abcès sous-glossiens, sous-parotidiens et engorgement de la gaine tendineuse du membre antérieur droit.

N° 5.— Le 16 Mars 1860, avec du muco-pus recueilli sur ma jument, j'inoculai une pouliche de 3 ans appartenant à M<sup>e</sup> Massu, de Pel-et-Der. Cette bête avait eu, en Avril 1859, une espèce de dartre humide occupant les deux membres postérieurs ; je l'avais bien guérie. En Mars 1860, ses membres postérieurs s'infiltrent, le poil s'y enlevait par plaques et laissait voir une dartre nouvelle, mais sèche. Le 16 Mars, j'appliquai sur cette maladie de la peau le même topique que l'année précédente et, le même jour, j'inoculai la gourme à cette jument. Le 27, je

revis cette bête toussant, jetant, avec angéoleucite sur la joue gauche et l'auge remplie par un abcès.

Le 7 Avril, une autre jument et un cheval hongre, qui co-habitaient avec la jument précédente, étaient affectés, l'un d'une laryngite, l'autre d'une pharyngite, avec dysphagie, jetage, abcès, etc. ; la jument avait 6 ans, le cheval 14 ; ces chevaux avaient été élevés dans la maison et n'avaient jamais eu la gourme.

N° 6.— Le même jour, un cultivateur présent au moment de l'inoculation chez M<sup>me</sup> Massu, M. Hubert-Martin, me pria de lui inoculer une jument de 4 ans ; cette bête avait eu la gourme deux ans auparavant ; depuis, elle était affectée d'une faiblesse des reins telle que, si on la faisait tourner brusquement, elle se laissait choir. Selon M. Hubert, sa jument n'avait pas complètement jeté sa gourme, de là sa maladie des reins, qu'une réapparition de la gourme pouvait guérir du lombago chronique dont elle était affectée.

Je consentis volontiers à cette expérience, annonçant pourtant que cette jument, ayant déjà été atteinte de la gourme, n'était probablement plus apte à la contracter de nouveau.

L'événement justifia ma prédiction, la gourme ne se reproduisit pas sur cette bête.

N° 7.— Pendant l'hiver de 1860, un carrossier alezan, âgé de 7 ans, appartenant au prince de Bauffremont, fut mis en pension chez M. Baudry, cultivateur à Vernonvilliers. Ce cheval avait eu un ictere en Octobre 1858, une infiltration des membres postérieurs en Septembre 1859 ; les topiques, les diurétiques, les purgatifs ne lui furent pas épargnés ; son enflure des membres postérieurs disparaissait pendant quel-

ques jours, puis reparaissait de nouveau. J'obtins facilement du régisseur la permission d'inoculer la gourme à ce cheval ; le 20 Février 1860, je fis donc cette inoculation avec du muco-pus. Huit jours après, il fut ramené à Brienne atteint d'une pharyngite gourmeuse ; le 4 Mars, je lui ponctionnai un abcès sous glossien.

J'ai dit que ce cheval avait été mis en pension chez M. Baudry ; quelques jours après sa sortie de l'écurie de ce cultivateur, tous les chevaux avec lesquels il avait co-habité furent atteints de la gourme.

N° 8.— Du mois de Juin 1859 au mois de Novembre de la même année, j'avais traité chez M. Pothémont, à Dienville, une jument de 4 ans, atteinte du *crapaud* dans les deux sabots postérieurs et dans un antérieur. Au mois de Mai 1860, le crapaud reparut dans le sabot antérieur. J'engageai M. Pothémont à me laisser inoculer la gourme à sa bête, il y consentit en me déclarant, cependant, qu'elle avait eu cette maladie au mois d'Avril 1858. L'inoculation, pratiquée avec soin le 19 Mai, n'eut pas de suites.

N° 9.— Le 17 Mars 1861, je fus appelé chez M. Breton, à la Giberie, pour traiter une pouliche de 2 ans, affectée du *crapaud* dans les deux sabots postérieurs ; le 12 Juin, elle était guérie. Au mois de Septembre de la même année, elle eut une récidive et j'engageai M. Berton à me laisser lui inoculer la gourme ; l'opération eut lieu le 11 Septembre. Le 18 du même mois, elle toussa, les ganglions intermaxillaires se tuméfièrent, une angéioleucite se montra sur chaque joue ; le 24, elle jetait abondamment, et lui ponctionnai deux abcès. Je croyais cette pouliche

radicalement guérie, quand le 17 Octobre, je fus appelé pour la traiter d'un énorme abcès sous-parotidien.

Cette bête qu'on avait tenue dans une écurie séparée jusqu'au 12 Octobre, fut ce jour-là replacée dans l'écurie commune, à côté de deux poulains âgés d'un an et près d'une jument achetée depuis peu. Le 22 Octobre, je fus appelé de nouveau ; un des poulains d'un an était atteint d'une pneumonite gourmeuse tellement grave qu'il mourut ; l'autre et la jument furent atteints de laryngites gourmeuses avec dyspnée. Les autres chevaux, tous élevés à la maison et qui avaient eu la gourme en 1855, n'ont point été atteints de nouveau par cette maladie.

N° 10.— En Septembre 1861, je traitais à la ferme des haies, chez M. Picard, un cheval entier de 5 ans, atteint du *crapaud* dans les quatre fourchettes ; depuis dix-huit mois, cet animal avait eu plusieurs récidives de cette maladie. Je lui inoculai la gourme le 26 Septembre. Le 2 Octobre, je visitai ce cheval atteint de la gourme bénigme avec abcès ; deux poulains qui co-habitaient avec lui furent aussi atteints de sa maladie.

N° 11.— Le même jour, 26 Septembre, j'inoculai encore la gourme à une pouliche de 18 mois, que j'avais opérée d'une petite exomphale quelques jours auparavant et qui avait les membres postérieurs cédématiés. Le 4 Octobre, je fus mandé à Unieville, chez M<sup>me</sup> Bourcelot, pour traiter cette pouliche affectée d'une angéioleucite de la joue droite, avec adénite intermaxillaire et phlegmon sous-parotidien. Cette bête, isolée avec soin, n'a point contaminé les autres chevaux de l'exploitation.

N° 12.— Le 9 Mai 1863, je visitai chez M. Hautelin, à Perthes, un cheval de 5 ans, atteint d'œdèmes aux membres postérieurs avec principe d'eaux-aux-jambes ; je lui inoculai de suite la gourme ; le 19, je lui ponctionnai un abcès intermaxillaire et un sous-parotidien qui avaient fait leur apparition depuis cinq jours.

Ce cheval a contaminé un poulain qui co-habitait avec lui.

N° 15 et N° 14.— Le 1<sup>er</sup> Juin 1863, j'ai inoculé la gourme dans des conditions particulières à une jument et à un cheval, âgés de 5 ans, appartenant tous deux à M. Moniot, d'Auzon. La jument était affectée d'une maladie de la peau des quatre membres, espèce de teigne ; le cheval avait un gonflement chronique des membres postérieurs. Le muco-pus renfermé dans un flacon, y séjournait depuis trois jours ; au moment de l'inoculer, je m'aperçus qu'il avait subi un changement notable ; il ne s'en exhalait aucune odeur, mais un caillot blanc assez consistant s'était formé, occupant le centre et le fond du petit flacon ; autour et au-dessus de lui une espèce de sérum blanc-opalin s'était formé. Je me demandai si ce muco-pus, ainsi décomposé, était encore virulent et bon pour l'inoculation, si sa partie liquide, séreuse, contenait le contagium de la gourme ?... Je résolus de tenter l'aventure, et j'inoculai les deux animaux avec une épingle d'acier, forte épingle à saignée que je plongeais dans la partie liquide du muco-pus avant de l'introduire sous l'épiderme ; je fis ainsi une douzaine de piqûres sur le nez et sur les lèvres de chaque animal. Le 8 Juin, je fis la ponction d'un abcès intermaxillaire sur la jument ;

ce jour là, le cheval était atteint d'une pharyngite ; le 11, je lui ponctionnai trois abcès, et le 19, un abcès sous-parotidien à chaque animal.

#### Résumé.

L'inoculation de la Gourme, essayée sur quatorze chevaux, a donné des résultats affirmatifs sur douze, négatifs sur deux, qui avaient déjà été atteints de cette maladie (les nos 6 et 8).

Elle a été faite sur onze avec du muco-pus nasal ; sur la jument no 3, avec du pus d'abcès ; sur la jument no 13 et sur le cheval no 14, elle a été pratiquée avec la sérosité séparée du muco-pus.

Sur douze, l'inoculation a été pratiquée par friction sur la muqueuse nasale ; sur les nos 13 et 14, elle a été faite par piqûres sous-épidermiques.

Sur les douze qui ont contracté la Gourme par inoculation, sept ont transmis cette maladie aux chevaux qui ont cohabité avec eux ; ce sont les nos 1, 2, 5, 7, 9, 10 et 12.

Cinq des chevaux sur lesquels la Gourme s'est manifestée après l'inoculation, étaient atteints du crapaud (nos 1, 2, 3, 9 et 10).

La jument no 5 était affectée de dartres aux membres postérieurs.

Le cheval no 7 était depuis longtemps maladif et ses membres postérieurs s'infiltraient périodiquement.

La pouliche no 11 avait aussi les membres cédématiés.

Le cheval no 12 était atteint d'un principe d'eaux-aux-jambes.

La jument n° 13 était atteinte de la teigne aux quatre membres.

Le cheval n° 14 avait un engorgement chronique des membres postérieurs.

Sur les n°s 1, 2, 3, 9, 10, atteints du crapaud, et sur le n° 12, atteint d'eaux-aux-jambes, la source de la matière fétide sembla tarie le jour où la Gourme apparut. Il est bon de dire que je n'avais pas cessé de les panser avec mon topique habituel ; mais enfin, leur guérison radicale s'est effectuée avec une grande rapidité, et, sur aucun d'eux, je n'eus à constater plus tard une de ces récidives si fréquentes en pareil cas.

Les dartres de la jument n° 5 disparurent pour ne plus reparaître.

Le cheval n° 7 fut aussi bien guéri de son infiltration périodique des membres postérieurs ; il était depuis longtemps maladif, après qu'il eut eu la Gourme, il devint très-vigoureux.

La pouliche n° 11 guérit bien et sans autre remède.

La Gourme ne produisit aucun effet modificateur sur la teigne faveuse de la jument n° 13.

Le cheval n° 14 guérit bien.

La jument de M. Breton (n° 9), mérite une mention particulière : inoculée pendant une récidive du crapaud, elle fut guérie radicalement. Elle était d'une famille équine, prédisposée au crapaud par hérédité.

*Je n'ai point la prétention d'insinuer que le crapaud et les eaux-aux-jambes sont des effets dont la Gourme est la cause.* Il n'est pas facile dans la campagne de se procurer des sujets d'expérience, et

j'avoue que j'ai un peu exploité quelques cultivateurs entichés d'humorisme, pour me procurer des sujets à inoculer.

#### Durée de l'incubation.

*J'ai constaté l'existence de la Gourme sur les chevaux inoculés, chez M. Darnet, à Lassicourt, 6 jours après l'inoculation ; chez M. Hautelin, à Crespy, 7 jours ; chez M<sup>me</sup> Massu, à Pel-et-Der, 10 jours ; au château de Brienne, 7 jours ; chez M. Picard, ferme des Haies, 6 jours ; chez M<sup>me</sup> Bourcelot, à Unienville, 8 jours ; chez M. Breton, à la Giberie, 7 jours ; chez M. Moniot, à Auzon, 7 jours ; chez M. Hautelin, à Perthes, 10 jours.*

Mais après avoir pris des renseignements aussi exacts que possible, sur le jour où les chevaux inoculés ont commencé à paraître malades, après avoir surveillé chez moi avec soin, la jument de M. Quantin (n° 3) et mes trois chevaux, j'ai acquis la certitude que *les premiers symptômes de l'infection gourmeuse se manifestent du quatrième au cinquième jour après l'inoculation.*

J'ai pu constater que cet espace de quatre à cinq jours est aussi la durée ordinaire de l'incubation de la Gourme contractée par cohabitation.

---

## CAUSES DE LA GOURME.

*Je ne crois pas que la Gourme se développe spontanément sur les jeunes chevaux plutôt que sur les adultes et sur les vieux.*

Presque toutes les fois que j'ai vu la Gourme envahir l'écurie d'une ferme ou d'une grande exploitation, j'ai pu constater que les animaux de trois ans et au-dessous de cet âge, n'étaient pas les premiers atteints. Les chevaux qu'on attelle au cabriolet, ceux qui font les longs voyages pour le charroi des grains, du vin, de la pierre ont, le plus souvent, été frappés les premiers, et je crois qu'ils ont été contaminés dans les écuries des auberges où ils ont séjourné, où ils ont bu et mangé dans des auges qui avaient servi d'abreuvoirs et de mangeoires à des chevaux gourmeux.

Car il n'est pas un cultivateur dans nos pays qui hésite à se servir d'un cheval gourmeux aussitôt que la maladie arrive à son déclin ; l'animal jette bien encore un peu de muco-pus par les naseaux, ses abcès sont à peine cicatrisés, qu'il importe, il mange bien, le temps est beau et il est mis au travail. Cette habitude, il faut bien le dire, n'a d'autre inconveniant que celui de propager la maladie.

Les chevaux qui nous arrivent ici par les voies ferrées, venant de la Hollande, d'Outre-Rhin ou de la Normandie, sont très-souvent affectés de la Gourme quelques jours après leur arrivée. On considère alors cette maladie comme spontanée, comme

un effet du changement de climat, de nourriture, joint au travail de dentition, quand on ne réfléchit pas que des gourmeux ont pu être transportés dans les mêmes wagons, quand on ne se rend pas compte de la persistance du virus gourmeux, de sa résistance aux agents atmosphériques ; froid, chaleur, humidité, sécheresse, ne parviennent que très-lentement à détruire, à anéantir le contagé de la Gourme.

Je n'ai jamais vu une jument atteinte de la Gourme et allaitant un poulain, sans que celui-ci en soit atteint aussi presque en même temps. Mais il arrive quelquefois qu'une jument qui a eu la Gourme, allaite un poulain et que celui-ci est atteint de cette maladie, dans ce cas la mère n'est point contaminée par son petit. (Voir à l'appendice, n° 4).

Lorsqu'une jument fait son poulain quinze jours au plus après sa guérison de la Gourme, le petit apporte en naissant la maladie dont sa mère paraissait guérie au moment du part. Cette hérédité virulente est le plus souvent funeste au poulain, qui meurt, épuisé par des abcès qui se multiplient et pullulent sur toutes les parties de son corps, même dans les globes oculaires, comme je l'ai observé chez M. de Montangon, à Crespy, le 18 Mai 1863.

Je n'ai pas de raisons positives pour nier la spontanéité de la Gourme, mais il m'est arrivé plusieurs fois de croire à cette spontanéité, et, après enquête, de découvrir la source où certains chevaux avaient puisé la maladie.

C'est une erreur de croire *que la Gourme est une maladie qui correspond nécessairement à l'âge critique du cheval, à l'âge de sa dentition.* J'ai connu quelques

chevaux qui sont morts très-vieux sans avoir eu la Gourme, et je connais des chevaux âgés de 12 à 18 ans qui n'en ont pas encore été atteints.

Je vois souvent des chevaux de luxe, nés et élevés dans le pays, qui, vivant sans contact avec d'autres chevaux, ne mangeant que dans leur écurie, n'ont pas, quoique vieux, encore eu la Gourme. J'ai traité de ces chevaux-là au château de Crespy ; ils avaient vécu jusqu'à 17 ans indemnes de la Gourme, mais alors, ils ont été exposés à la contagion par cohabitation et la Gourme s'est montrée sur eux dans toute son intensité.

Ce n'est pas que sur les chevaux de luxe, qu'on observe cette pyogénie tardive : j'ai vu souvent le cheval unique d'un petit cultivateur ou d'un vigneron, animal toujours bien mené et bien soigné par son maître, ne sortant presque jamais des limites du village, vivre jusqu'à 15 ans sans être atteint de la Gourme, et, lorsqu'à cet âge elle le frappait, j'ai toujours pu constater où et comment il avait été contagié.

---

## EFFETS DE LA GOURME SUR LA CONSTITUTION.

La Gourme, comme la plupart des maladies spécifiques, imprime certaines modifications à l'organisme : *une première atteinte de cette maladie*

*procure l'immunité pour l'avenir ; l'animal qui en a été atteint une fois n'est donc plus apte à la contracter de nouveau.*

Pour citer des faits, des exemples à l'appui de cette affirmation, j'ai l'embarras du choix dans le grand nombre de ceux qui existent dans mes notes.

N° 1.— Le 26 Mai 1852, je fus appelé à Lassicourt, chez M. Guyot, pour une pouliche rouanne, de 2 ans, atteinte d'une pharyngite gourmeuse, avec phlegmon sous-parotidien. L'écurie était encore habitée par : 1<sup>o</sup> une pouliche noire, 2 ans ; 2<sup>o</sup> une jument rouanne, 4 ans ; 3<sup>o</sup> un poulain noir, 4 ans ; 4<sup>o</sup> une jument rouanne, 12 ans. Je prédis de suite que la jument rouanne (n° 4), serait seule exempte de la Gourme, parce qu'elle l'avait eue en 1852, ce qui arriva.

N° 2.— Le 9 Juin 1862, je visitai chez M. Scordelle, à Dienville, plusieurs chevaux qui présentaient les prodromes de la Gourme. En 1856, tous les chevaux que possédait ce cultivateur avaient été atteints de cette maladie, aussi dès ma première visite, j'affirmai à M. Scordelle que ceux de ses chevaux qui avaient eu la Gourme en 1856, n'en seraient pas frappés en 1862. L'écurie était habitée par : 1<sup>o</sup> une jument de 8 ans ; 2<sup>o</sup> une jument de 9 ans ; 3<sup>o</sup> une jument de 5 ans ; 4<sup>o</sup> deux chevaux de 4 ans. Tous ces animaux sont nés et ont été élevés dans la maison. Ce que j'avais prédit arriva : la jument de 3 ans et les deux poulains de 4 ans furent atteints de la Gourme grave ; la jument de 8 ans et celle de 9 ans avaient acquis l'immunité que donne une première atteinte de Gourme.

Il faut bien remarquer que tous les chevaux dont je viens de parler et que la Gourme n'a pas frappés une seconde fois, n'ont pas cessé de cohabiter avec les gourmeux, qu'ils ont constamment bu et mangé à la même auge et au même râtelier.

*Au chapitre de l'inoculation de la Gourme*, j'ai déjà cité les faits suivants : 1<sup>o</sup> le poulain de M. Hautelin (n° 2), qui, atteint en 1859 de la Gourme inoculée, n'avait pas contaminé les animaux avec lesquels il cohabitait, parce qu'ils avaient eu la Gourme en 1857 ; 2<sup>o</sup> la jument de M. Breton (n° 9) qui, affectée en 1861 de la Gourme inoculée, contaminna deux poulains d'un an, une jument achetée depuis peu, mais ne contaminna pas les autres chevaux qui avaient eu la Gourme en 1855.

J'ai mentionné aussi, dans le même chapitre, les juments n°s 6 et 8, sur lesquels l'inoculation donna un résultat négatif, parce que, selon la déclaration de leurs propriétaires, elles avaient déjà été atteintes de la Gourme.

N° 5.— J'ai possédé pendant 11 ans un cheval (bancal), auquel j'avais fait prendre la Gourme en le faisant boire, à Brevonnelle, en 1855, dans l'auge où s'abreuvaienr les gourmeux. Depuis cette époque, je lui ai peut-être dix fois inoculé du virus gourmeux, je l'ai fait cohabiter, en 1857, avec mon cheval (Gibérit), en 1859, avec ma jument (Rosette), tous deux affectés de la Gourme grave, en 1860, avec ma jument (la Flèche), atteinte de pharyngite gourmeuse, sans réussir à faire développer la Gourme une seconde fois sur lui.

Pour qu'un vétérinaire puisse bien connaître et juger tous les phénomènes morbides qui se ratta-

chent à la Gourme, je crois qu'il est indispensable qu'il soit placé dans des circonstances particulières de clientèle ; dans les circonstances où je me trouve placé et beaucoup d'autres collègues aussi, dans un pays où la plupart des cultivateurs élèvent et conservent les chevaux élevés par eux, de sorte que les écuries se trouvent composées de chevaux de tous âges, dont les antécédents sont parfaitement connus, et, quand la Gourme se manifeste, on sait parfaitement quels sont ceux qui l'ont eue 6, 8 ou 10 ans auparavant.

Une ferme considérable m'a surtout servi de champ d'observation : celle de Brevonnelle, appartenant à M. Mérat, qui élevait beaucoup de chevaux et n'en possédait pas moins de quarante. J'ai pu, dans cette ferme, étudier la Gourme d'une manière minutieuse, surtout au point de vue de l'immunité acquise par les chevaux qui en ont déjà été atteints. La première invasion de la Gourme que j'ai bien observée à Brevonnelle, eut lieu en 1851 ; une seconde se montra en 1855, et aucun des animaux atteints en 1851 ne fut contaminé en 1855. En 1859, la Gourme fut apportée dans l'écurie de M. Mérat, par un cheval venant de l'écurie de M. Baroi, de Blaincourt (voir au chapitre *Contagion*, n° 1). M. Mérat et moi, nous remarquâmes qu'aucun des chevaux atteints en 1851 et en 1855, ne fut frappé en 1859.

En Janvier 1864, nouvelle invasion de la Gourme dans cette ferme, immunité complète pour ceux qui l'ont eue précédemment.

La Gourme produit encore un effet remarquable sur l'organisme : c'est, dans nos pays, une croyance

aussi vulgaire qu'elle est bien fondée, que le cheval qui a bien supporté, bien jeté sa gourme, devient un animal robuste et peu sujet aux maladies ; au contraire, que le cheval chez lequel la Gourme a été arrêtée, contrariée dans sa marche, dans son évolution, par des causes répercutantes ou débilitantes, devient un animal faible et malfaisant. Un grand nombre de vétérinaires et d'hommes qui se sont sérieusement occupés de l'élevage et de l'éducation du cheval, partagent cette croyance.

La *Gourme chevaline* ressemble beaucoup à la *Gourme canine* par deux points : 1<sup>o</sup> lorsqu'elle a été bien supportée, le chien, comme le cheval, devient, après la maladie, plus robuste qu'il était auparavant ; 2<sup>o</sup> sur le chien, comme sur le cheval, cette maladie ne se montre qu'une fois.

Je n'ai jamais pu constater qu'un cheval ait été atteint deux fois de la Gourme, je suis donc bien convaincu de la non récidivité de cette maladie. J'ai connu deux confrères qui ne partageaient pas ma conviction ; l'un s'est converti à ma croyance, l'autre ne m'a pas encore donné une preuve de la Gourme en récidive.

Ce qui fait que certains éleveurs et même des vétérinaires croient à la récidivité de la Gourme, c'est qu'il y a des maladies qui simulent la Gourme.

---

## MALADIES QUI SIMULENT LA GOURME.

Certaines maladies inflammatoires des voies respiratoires présentent une ressemblance assez frappante avec la Gourme ; c'est cette similitude qui a fait dire à quelques vétérinaires que la Gourme pouvait attaquer plusieurs fois le même animal.

Des rhinites, des pharyngites, des laryngites, des bronchites inflammatoires existent certainement, qui sont susceptibles de se terminer par une sécrétion de muco-pus et souvent, aussi, par résolution. Ces inflammations s'accompagnent même de la tuméfaction des ganglions intermaxillaires et des glandes parotides ; mais jamais ces ganglions ne s'abcident. Le muco-pus produit par ces inflammations n'est pas virulent, par conséquent, il ne saurait transmettre la maladie qui lui a donné naissance, ni par cohabitation, ni par inoculation.

Les rhinites, pharyngites, laryngites, bronchites inflammatoires, ne sont donc pas contagieuses ; ce sont, le plus souvent, des effets de la suppression des fonctions de la peau, causée par des refroidissements, les pluies. Souvent, aussi, ces maladies ont pour cause la poussière fine et irritante qui se dégage des foins moisis ou vasés. Si tous les chevaux d'une écurie ont été exposés à ces causes morbifiques, il est tout naturel que tous ou presque tous soient affectés de la même maladie. Mais si, dans la

même écurie, quelques chevaux n'ont pas été soumis à ces mêmes causes, la maladie qui a frappé leurs voisins ne se manifeste pas sur eux.

L'introduction de corps étrangers, d'épilets de certaines graminées, dans les canaux des glandes salivaires, sous-linguales, maxillaires ou parotides, peut déterminer la formation d'abcès qu'il est facile de ne pas confondre avec les abcès gourmeux, car le pus de ces abcès n'est pas homogène, il est toujours mélangé à de la salive, il exhale une odeur infecte, insupportable, tandis que le pus de la Gourme est toujours homogène et inodore.

En 1873 et en 1874, dans nos contrées, régnait une maladie qui est, je le crois, *l'influenza*. *Symptômes* : début subit, fièvre intense, toux peu fréquente, symptômes de pharyngite ou de bronchite légères, beaucoup de tristesse et d'adynamie, tuméfaction des ganglions intermaxillaires, gonflement fréquent des quatre membres, conjonctivité palpébrale, chassie puriforme, assez souvent, troubles digestifs. La durée de l'influenza est de huit jours au plus ; beaucoup d'animaux se sont guéris sans qu'aucun traitement leur ait été appliqué.

Ce qui prouve qu'on peut confondre cette influenza avec la Gourme, c'est que plus d'un vétérinaire l'a traitée comme étant une manifestation de la diathèse gourmeuse.

Dans l'influenza, telle que je l'ai observée, la sécrétion muco-purulente est insignifiante, quant à la quantité, et cette sécrétion ne s'est pas toujours montrée ; les ganglions tuméfiés ne s'abcèdent jamais.

Mes confrères, pour lesquels j'écris, croiraient que je veux me moquer d'eux, si je leur parlais des symptômes qui diffèrent la Gourme de la morve.

*Ce qui caractérise essentiellement la Gourme, c'est : 1<sup>o</sup> l'adénite suppurée ; 2<sup>o</sup> la virulence du muco-pus nasal et du pus d'abcès, virulence telle, qu'on peut, par la cohabitation et par l'inoculation, faire naître la Gourme sur le cheval qui n'a pas encore été atteint de cette maladie.*

---

## MARCHE & TERMINAISONS.

(1<sup>re</sup> forme). — **La Gourme bénigne**, trois jours après son début, donne naissance à une sécrétion de muco-pus ou jetage, par les deux naseaux, d'une matière homogène, inodore, blanche ou légèrement jaunâtre ; le jetage dure deux ou trois jours, puis l'appétit redevient normal, la toux grasse diminue de fréquence, la tristesse s'efface, de sorte que, au bout de huit jours, toute apparence de maladie a disparu. Si cette Gourme s'est compliquée d'adénite suppurée, vers le cinquième jour, l'abcès est arrivé au point où il est bon qu'il soit ponctionné ; par cette petite complication la guérison n'est point retardée.

(2<sup>e</sup> forme). — **La Gourme grave** commence souvent par les symptômes de la bénigne, avec

adénite : dans ce cas, c'est vers le troisième jour que les symptômes de pharyngite ou de laryngite se produisent.

*La pharyngite est caractérisée par une difficulté de la déglutition telle, que les boissons et les aliments sont régurgités par les cavités nasales, mélangés avec le muco-pus, auquel ils donnent une teinte verte ; par une fièvre intense, la diminution rapide du volume du ventre, et, souvent, par l'apparition d'un phlegmon sous-parotidien.*

*Cette Gourme pharyngienne peut durer une dizaine de jours ; le déclin de la maladie est indiqué par la couleur du muco-pus, qui devient blanc et homogène, par la déglutition plus facile des aliments, par la cessation de la fièvre et le retour de l'appétit. Vers le cinquième jour, les collections purulentes sont formées, la fluctuation existe dans les abcès, il faut les ponctionner.*

*La laryngite est caractérisée par le râle laryngien, par la dyspnée, qui peut varier d'intensité et arriver au point de produire le cornage aigu, la suffocation et l'asphyxie.*

*La durée de cette Gourme laryngienne est d'environ dix jours, à moins que la suffocation étant devenue imminente, on ait recours à la trachéotomie, pour prévenir les suites funestes de l'asphyxie. Son déclin est toujours indiqué par la disparition de la dyspnée, vers le quatrième jour, au moment où la sécrétion de muco-pus apparaît.*

*La terminaison de la Gourme grave est généralement heureuse ; mais elle peut être funeste quand la pharyngite et la laryngite apparaissent simultanément et avec des complications : Dans ce cas, un engorge-*

ment volumineux se montre, occupant toute la cavité de l'auge et se confondant avec les phlegmons sous-parotidiens ; sur le nez, sur les lèvres, sur les joues, se développent des lymphangites, avec tumescence de ces régions, les paupières sont aussi tuméfiées. Il y a *dysphagie* et *dy smasèsie* (1), impossibilité de la déglutition et de la mastication. La dyspnée reste ordinairement moyenne, la tristesse et l'adynamie sont profondes ; de la bouche du malade s'écoule une salive visqueuse et quelquefois purulente. Dans cet état, vers le troisième jour, des phlyctènes se montrent souvent sur les lèvres, sur le nez et même sur la muqueuse nasale, ou bien des abcès, petits et nombreux, couvrent le nez, les lèvres et les joues. Si, au bout de cinq jours environ, la suppuration des tumeurs intermaxillaires et sous-parotidiennes ne vient pas diminuer la tumescence de la tête, le pronostic devient grave ; car, quand cet état morbide et compliqué dure plus de huit jours, le malade succombe par épuisement et par asphyxie lente.

(3<sup>e</sup> forme). — **La terminaison de la bronchite gourmeuse simple** est toujours favorable, elle suit la marche de la Gourme grave, dont elle est souvent une complication faible et peu redoutable. C'est une forme rare de la Gourme et fréquemment le début de la pneumonite.

---

(1) L'inflammation du pharynx produit la *dysphagie*, difficulté de la déglutition ; l'inflammation des lèvres et des joues produit la *dysmasèsie*, difficulté de la mastication. En médecine vétérinaire, on observe souvent la *dysphagie* sans coexistence de la *dysmasèsie*.

(4<sup>e</sup> forme).— **La pneumonite gourmeuse** est le plus souvent mortelle, quand un traitement énergique ne lui a pas été opposé dès son début ; quand elle est le résultat d'une métastase, elle est toujours mortelle, à cause de la rapidité de formation des collections purulentes dans le poumon.

La diminution de l'accélération dans les mouvements respiratoires, la cessation de la fièvre, l'apparition du râle crépitant, là où il y avait absence de murmure respiratoire, le décubitus, la disparition de l'infiltration des conjonctives, indiquent, vers le quatrième jour, la résolution prochaine de la maladie. L'adynamie progressive, la faiblesse du pouls, l'existence du râle muqueux à grosses bulles, du bruit de souffle, de frottement, du râle caverneux, un jetage de couleur brune ou lie de vin, avec odeur infecte, le froid des extrémités, indiquent une terminaison funeste et prochaine, vers le sixième ou le huitième jour.

*La nécroscopie* démontre que l'hépatisation et la gangrène ne sont pas les altérations morbides qui prédominent dans le cas de mort causée par la Gourme pulmonnaire : des abcès nombreux, de la grosseur d'une noix, ont envahi toute la substance du poumon, ou bien, ils sont peu nombreux et d'un volume énorme, souvent l'un d'eux s'est ouvert dans une grosse division bronchique, et l'on trouve encore dans cette caverne, du pus mélangé à du sang et à du détritus pulmonaire. Quelquefois la suppuration est disséminée en globules dans une grande étendue du poumon, elle exsude quand on pratique des coupes et qu'on comprime la substance dans ses doigts. Souvent, aussi, on trouve un vaste

foyer purulent, formé dans les ganglions bronchiques.

(5<sup>e</sup> forme). — **La Gourme erratique externe** est une affection sans gravité, dans le cas de tumeurs à l'épaule, au poitrail, à l'encolure, à l'ars, à l'aine, autour de l'anus, elle est le plus souvent mortelle, dans le cas d'abcès dans les articulations du genou ou du jarret.

*La Gourme erratique interne* se manifeste ordinairement dans les ganglions sous-lombaires, dans les ganglions bronchiques, et profondément dans le tissu cellulaire au-dessus du rectum.

1<sup>o</sup> *Erratique sous-lombaire*. — *Symptômes* : coliques, décubitus fréquent, raideur des reins, tension des flancs, appui pénible et douloureux sur les membres postérieurs, démarche chancelante, fièvre, tristesse, anorexie, peu ou point de toux.

*Nécroscopie* : Lorsque la mort est causée par un foyer purulent sous-lombaire, ce foyer, le plus souvent, a rompu son enveloppe et une partie du pus s'est écoulée dans la cavité péritonéale ; aussi, on trouve les altérations produites par une péritonite suraiguë et du pus mélangé à l'épanchement rougeâtre, formé dans le péritoine.

La Gourme erratique sous-lombaire ne détermine pas toujours constamment et rapidement la formation de vastes foyers purulents. J'ai vu, en 1850, chez M. Desjardins, en 1853, chez M. Juglat, deux chevaux affectés de lombago avec chancellement de la croupe, accidents consécutifs à la Gourme mal soignée : la paraplégie et la mort s'ensuivirent. A l'autopsie, je trouvai chez ces deux animaux, les ganglions sous-lombaires formant une masse indurée

avec des noyaux purulents enkystés, disséminés dans son épaisseur.

2<sup>o</sup> *Erratique bronchique*.— *Le seul symptôme* qui décèle la présence d'un foyer purulent dans les ganglions bronchiques, c'est la plénitude des veines jugulaires, plénitude telle, qu'elles sont gonflées comme quand on les comprime pour pratiquer la saignée. Il est bien évident que cette réplétion des jugulaires est le résultat de leur compression par les ganglions bronchiques tuméfiés.

*Nécroscopie* : Lorsqu'une collection purulente s'est formée dans les ganglions bronchiques et qu'elle *coexiste avec la pneumonite*, on trouve le plus souvent cette collection encore renfermée entre les deux feuillets épaissis et enflammés du médiastin antérieur, qui lui servent d'enveloppe.

Mais, dans le cas où l'abcès des ganglions bronchiques *existe seul*, la mort est toujours causée par la rupture de l'enveloppe de ce foyer purulent, et une partie du pus a fait irruption dans le sac pleural ; aussi on trouve ce pus en mèches, en flocons, nageant dans l'épanchement pleural, de couleur rouge, la plèvre fortement injectée, de couleur violette et couverte de fausses membranes molles et friables. Lorsque la rupture de l'abcès s'est effectuée, le malade peut encore vivre 24 heures.

3<sup>o</sup> *Erratique rectale*.— La difficulté dans la défécation, des coliques, du ténesme, sont les symptômes de la présence d'un phlegmon profond dans le tissu cellulaire qui entoure le rectum : l'exploration avec la main, introduite dans cet intestin, donne la certitude de cet accident. Après l'évacuation du pus, la guérison arrive très-rapidement.

## TRAITEMENT DE LA GOURME EN GÉNÉRAL.

*Tout traitement rationnel d'une maladie est nécessairement basé sur une théorie, sur une idée acquise de la nature intime de cette maladie.— L'idée qui m'a conduit au traitement que j'emploie, paraîtra aussi peu correcte que surannée aux histologistes et aux micrographes. Je ne tiens, du reste, à cette théorie, que parce qu'elle m'a donné un moyen efficace pour combattre la Gourme et pour prévenir les accidents funestes qu'elle cause trop souvent.*

Qui dit aujourd'hui *maladie virulente*, sous-entend que les microzoaires ou les microphytes en sont la cause première. Je crois à la présence des microzaires ou des microphytes dans le pus et dans le muco-pus de la Gourme ; j'y croirais, quand même les micrographes ne réussiraient pas à les y découvrir, parce que je crois qu'il existe des organismes inférieurs, qu'on ne saurait voir, même avec le microscope.

Etant admises comme vraies les deux propositions suivantes : 1<sup>o</sup> *Qu'il est de l'essence même de la Gourme de se terminer par la formation d'un pus particulier, que cette formation est indispensable pour l'élimination du virus* ; 2<sup>o</sup> *Que la Gourme n'est fatallement mortelle que dans le cas où elle produit des foyers purulents dans des viscères ou dans des ganglions*

*internes* ; tout le traitement de cette maladie doit consister à dériver, à fixer la formation pyogénique à la périphérie du corps, dans des régions où la présence du pus n'est pas incompatible avec la vie.

Cette dérivation et cette fixation de la pyogénie sont-elles possibles ? — Oui... et la nature, cette force tendante à la conservation des êtres (BUFFON), semble avoir voulu elle-même nous démontrer cette vérité. Il arrive, fréquemment en effet, que la Gourme envahit une écurie dans laquelle se trouvent un ou plusieurs chevaux qui ont subi la castration depuis plus d'un mois (1) ; sur ces animaux, la suppuration a cessé, les plaies sont bien cicatrisées, le gonflement a complètement disparu. Ces chevaux-là semblent d'abord devoir être exempts de la maladie qui a frappé leurs voisins, mais bientôt ils perdent l'appétit, ils toussent quelque peu, ils ont de la fièvre ; c'est alors que les ganglions inguinaux se tuméfient et qu'un vaste foyer purulent se forme dans l'aine.

Sur ces chevaux le phlegmon inguinal constitue la seule manifestation de la gourme, il n'est jamais précédé ni suivi d'aucune autre localisation de cette maladie dans les voies respiratoires ou ailleurs.

Cette apparition de la Gourme erratique dans les ganglions inguinaux, cette localisation exclusive de la pyogénie, consécutive à une plaie depuis longtemps bien guérie, furent pour moi un rayon de lumière, qui m'éclaira et me sortit de la perplexité où je me suis longtemps trouvé sur le choix d'un traitement à appliquer à la Gourme.

---

(1) Voir au chapitre *Gourme erratique*, les n°s 12 et 14.

Qu'est-ce, en effet, que ce foyer purulent inguinale, sinon la manifestation locale de la Gourme, la formation pyogénique nécessaire pour l'élimination du virus gourmeux ?

Mais pourquoi la Gourme s'est-elle localisée dans cette région de l'aine, puisque les plaies de la castration sont, depuis longtemps, parfaitement guéries ? — *C'est parce que, malgré l'apparence de guérison complète, cette région est encore le siège d'une irritation latente, d'un stimulus, et c'est vers ce point irrité, vers ce stimulus que se portera le fluxus morbifique.*

Ce fait de localisation de la Gourme, en un point encore irrité, *fait pris dans l'œuvre de la nature*, démontre que la Gourme, dont les voies respiratoires sont le siège d'élection, peut être dérivée, attirée vers une autre partie de l'organisme, si cette région est le siège d'une irritation ou d'un stimulus, pour employer le mot d'Hippocrate.

Le vétérinaire peut toujours, au début de la Gourme, créer un ou plusieurs stimulus, sous la simple forme d'un ou de plusieurs sétons, vers lesquels se dirigera la congestion, le fluxus de cette maladie.

*Oui, le séton, le vulgaire séton, est par excellence le dérivateif, le fixateur de la pyogénie à opposer à la Gourme. La région sur laquelle il devra être appliqué variera nécessairement selon la localisation de la maladie.*

Je le proclame bien haut, car, pour appuyer mon affirmation, j'ai plus de 25 ans d'expérience et de succès : *avec l'aide du séton et de certains médicaments*

*ments adjutants, la Gourme se termine toujours d'une manière prompte et heureuse.*

Mais il faut le dire, l'action du séton, si efficace au début de la Gourme, devient à peu près de nul effet thérapeutique, quand les phlegmons sous-glossiens, sous-parotidiens, sont bien apparents, quand *la formation pyogénique s'est établie extérieurement ou intérieurement.*

Existe-t-il des substances médicamenteuses, qui administrées par les voies digestives, sont absorbées, passent dans le sang et sont aptes à détruire le virus gourmeux ? — Je ne saurais répondre d'une manière bien affirmative sur ce sujet ; je dirai seulement que, pour combattre la Gourme, j'ai essayé beaucoup de médicaments, et que l'action d'un petit nombre d'entre eux m'a paru si efficace, que, s'ils n'annihilent pas le virus gourmeux, ils en atténuent au moins beaucoup les effets. Ces médicaments sont : l'assa-fœtida, l'acide arsénieux, l'essence de térébenthine et l'acide phénique, qu'on considère comme antiputrides, antipyogéniques, vermicides, parasiticides.

A tous les animaux atteints de la Gourme, quelle qu'en soit la forme, je fais administrer, chaque jour, un des deux électuaires suivants :

- 1.— Assa-fœtida, 25 grammes.  
Acide arsénieux, 50 centigram.  
Régissole, 125 grammes.  
Miel ou mélasse, 125 —
- 2.— Essence de térébenthine, 25 grammes.  
Acide phénique liquide, 5 —

Réglisse,	125 grammes.
Miel et mélasse,	125 — (1).

Faire prendre en trois fois dans la journée, et continuer pendant cinq ou six jours et plus, si cela est nécessaire.

Le séton et les deux électuaires précédents, composent tout l'arsenal thérapeutique que j'oppose à la Gourme.

*Les purgatifs drastiques*, administrés au début de la Gourme n'en arrêtent pas la marche ; il semble même qu'ils favorisent sa métastase vers l'intérieur, et particulièrement vers le poumon. Dans le tableau, au chapitre *mode d'invasion*, j'ai inscrit un médecin qui voulut que sa jument, âgée de 8 ans, et la fille de cette bête âgée de 3 ans, toutes deux atteintes de la pharyngite gourmeuse, fussent traitées par les électuaires drastiques : la purgation survint, mais aussi la Gourme pulmonaire, qui les fit passer de vie à trépas.

Je n'ai jamais pu constater l'action *expectorante* et *modificatrice de l'émétique* sur les voies respiratoires, dans la Gourme. J'en dirai autant du *sulfure d'antimoine*, du *kermès* et du *soufre*.

*Les stimulants, les névrosthéniques, les toniques, les ferrugineux*, peuvent être indiqués à la période de déclin de la Gourme et pendant la convalescence.

Je laisse le sulfate de soude, le nitrate de potasse, l'oxyde de zinc, tous les sulfates et carbonates alcalins, à ceux qui ont la naïveté de croire que ces substances peuvent agir efficacement contre

---

(1) C'est cet électuaire, n° 2, que j'emploie le plus souvent.

une maladie *spécifique, virulente*, et je déclare de nouveau, que les médicaments indiqués ci-dessus, seuls, m'ont paru agir contre le principe même de la Gourme.

*Les fumigatians* ne m'ont jamais paru utiles dans le traitement de la Gourme, elles deviennent nuisibles quand il y a dyspnée, même peu intense, parce qu'elles favorisent l'anématosie.

---

## TRAITEMENT PARTICULIER A CHAQUE FORME DE LA GOURME.

*La Gourme bénigne* guérit ordinairement sans l'assistance du vétérinaire, qui, dans ce cas, ne peut que prescrire des soins hygiéniques : il faut éviter le froid, la pluie ; s'il y a complication d'adénite, appliquer des liniments ou des onguents vésicants.

Cependant, comme la Gourme bénigne n'est souvent que le *prélude d'une autre forme* plus dangereuse de cette maladie, si l'on est appelé au début, si l'animal est sanguin, l'application d'un séton et l'usage des médicaments ci-dessus indiqués, sont mesure de prudence dont le vétérinaire ne se repent jamais.

*Dans la Gourme grave, si la laryngite domine et produit de la dyspnée, il faut appliquer deux petits*

sétons, un de chaque côté, sur la gorge ; c'est un moyen certain de faire disparaître une dyspnée assez intense en moins de 24 heures.

Lorsque la dyspnée devient suffocante, il faut, sans plus tarder, pratiquer la trachéotomie ; car, si cette dyspnée date de 2 ou 3 jours, le poumon devient le siège d'une irritation causée par l'anhématose, et ce stimulus amènera certainement un fluxus suivi de la formation d'abcès dans cet organe.

*La pharyngite gourmeuse*, lorsqu'elle s'oppose complètement à la déglutition des aliments solides et liquides, peut devenir mortelle, en obligeant à une diète prolongée, des animaux maigres et peu sanguins.

Le traitement de la laryngite, deux sétons sur la gorge sont un excellent moyen pour éviter la formation des abcès sous-parotidiens et autres complications.

*Les sinapismes et les vésicatoires*, essayés contre la Gourme grave, ne m'ont pas donné des résultats satisfaisants ; ils ont, le plus souvent, augmenté la dyspnée, la dysphagie et la dysmasésie.

*Contre la bronchite gourmeuse simple*, l'emploi d'un double séton au poitrail, ou d'un séton de chaque côté de la poitrine, m'a toujours réussi ; c'est dans ce cas et dans celui de Gourme grave, que l'emploi des électuaires produit surtout de bons effets thérapeutiques.

*La Gourme erratique externe* exige le traitement applicable à tous les phlegmons superficiels ou profonds, l'application de pommades, d'onguents, de liniments émollients, maturatifs ou vésicants,

selon l'indication. Ces foyers purulents sont quelquefois recouverts par une couche de tissu musculaire, comme cela arrive à la pointe de l'épaule : je conseille de les ponctionner lorsque la collection purulente est bien formée.

Lorsque des abcès se montrent autour de l'anus, il devient urgent de mettre le malade au vert ou au barbotage, pour rendre les crottins aussi mous que possible ; il faut encore dans ce but, employer les lavements émollients, vider même le rectum avec la main, pour éviter l'accumulation des excréments dans cet intestin et sa déchirure par les efforts expulsifs que font les malades.

Contre les arthrites et les synovites gourmeuses, les liniments et les onguents légèrement vésicants, la pommade de deuto-iodure de mercure au quarantième, réussissent le plus souvent. Un abcès dans une gaine synoviale n'est pas un accident redoutable, mais il ne faut pas le ponctionner avant que le pus soit bien formé. Les abcès dans les articulations du genou ou du jarret, sont, au contraire, à redouter ; le plus souvent, ils causent la mort. Ils sont heureusement rares.

*Gourme erratique interne* : cette maladie, localisée dans les ganglions bronchiques, est constamment mortelle, même quand elle ne coexiste pas avec la pneumonite.

*Gourme erratique sous-lombaire* : je crois que s'il possible de guérir cette maladie, c'est seulement lorsque le fluxus morbifique est tout récent, lorsqu'il n'existe encore aucun commencement de formation pyogénique.

Je trouve dans mes notes *deux exemples de guérison de cette maladie :*

Au mois de Juin 1853, je traitais les chevaux gourmeux de M. Rousselot, de Trannes. Un cheval était déjà mort d'un abcès sous-lombaire ; une pouliche baie, de deux ans, cessa tout à coup de manger, eut de la fièvre, ne toussa point. Ces symptômes dataient de 24 heures lorsque j'arrivai ; je trouvai cette bête triste, le ventre vide et les flancs crispés ; ses reins sont raides et insensibles à la pression, elle a des coliques légères, se tient souvent couchée sans se débattre, porte souvent son nez vers son flanc droit ou vers le gauche indifféremment ; aucun symptôme d'entérite ni de pneumonite. En explorant, avec ma main, par le rectum, cette pouliche paraît très-sensible à la pression que j'exerce en haut, vers la région sous-lombaire. Je déclarai au propriétaire que cette bête était atteinte de la même maladie que le cheval mort quelques jours auparavant. Je fis à cette pouliche une petite saignée par résection d'une partie de la queue, je lui appliquai deux longs sétons aux fesses et deux autres qui, commençant ~~en~~ avant des angles des hanches, descendaient jusqu'au grasset. Je fus agréablement surpris quand, deux jours après, j'appris que cette bête allait beaucoup mieux : elle guérit parfaitement.

Pareil cas s'est présenté à moi au mois d'Août 1862, chez M. Perrard, à Chalette, et j'en obtins la guérison radicale par les mêmes moyens.

La difficulté dans la défécation, le tenesme, les coliques, sont les symptômes qui décèlent la présence d'un *abcès profondément situé dans le rectum* : avec la main introduite dans cet intestin, on reconnaît

facilement cette tumeur. Les lavements émollients doivent être employés en attendant la formation du pus. La ponction de cet abcès se fait au moyen d'une longue sonde recourbée ou simplement avec le doigt.

---

## SOINS HYGIÉNIQUES.

Les soins hygiéniques ne sont pas à négliger dans le traitement de la Gourme : pendant les saisons froides, il faut envelopper les malades dans de bonnes et longues couvertures, les placer dans un lieu où l'air soit pur, mais tiéde, éviter de les exposer au froid, à la pluie, aux brusques changements de température, leur donner fréquemment des boissons blanchies avec de la farine, avoir soin que ces boissons ne soient pas froides. Quand le temps est très-chaud, il est bon de tenir les malades dans une écurie où l'air, fréquemment renouvelé, soit assez frais. La pureté, la fraicheur de l'air sont surtout indispensables aux gourmeux atteints de dyspnée.

Je ne mets jamais à la diète les chevaux atteints de la Gourme, je pense que la maladie les y constraint déjà beaucoup trop.

---

## EFFETS DE LA SAIGNÉE.

La médication déplétive, la saignée, pour peu qu'elle soit copieuse, produit des effets funestes dans le traitement de la Gourme ; ces effets seront d'autant plus sûrement funestes, que les animaux seront moins sanguins et que cette saignée ne sera pas suivie de l'application immédiate des sétons.

Il y a 25 ans, tous les marchands saignaient leurs chevaux au début de la Gourme ; cette saignée faisait presque disparaître la maladie qui reparaissait quelques jours après, le plus souvent sous la forme d'arthrites dans un ou plusieurs membres ; guéries dans un membre, elles se montraient dans un autre, laissant, comme trace de leur passage, des mollettes, des vessigons, des œdèmes, des infiltrations des membres.

J'ai vu plus d'un bel animal, saigné au début de la Gourme, être détérioré par des arthrites, au point de perdre toute sa valeur vénale.

Après avoir parlé des effets de la saignée sur les chevaux gourmeux, mais sanguins, des marchands, voyons ce qui se passait, après la saignée, sur les animaux moins bien nourris et peu sanguins des cultivateurs :

En Mai 1850, je fus appelé chez M. Desjardins pour visiter ses chevaux atteints de la Gourme et pour m'entendre avec un collègue sur leur traitement : Ce digne confrère, disciple de Broussais, ne

voyait que des inflammations dans toutes les maladies ; la saignée, la tisane, la diète, le barbotage, constituaient tout le traitement de la Gourme et de beaucoup d'autres maladies.

Voici dans quel état je trouvai les chevaux soumis à ce traitement :

1° Un gris entier, 3 ans, hydrohémie tellement avancée qu'aucun traitement ne fut essayé sur lui.

2° Un hongre blanc, 6 ans, est depuis 15 jours atteint d'un cornage des plus ronflants, qu'aucun traitement ne modifia ; il fut abattu.

3° Un poulain gris entier, 2 ans, lombago avec chancellement de la croupe ; le traitement fut sans résultat. — A l'autopsie je trouvai une énorme tumeur formée par les ganglions sous-lombaires enflammés, agglomérés avec noyaux purulents dans son épaisseur.

4° Une pouliche baie, 2 ans, anémie assez prononcée, crampes dans les membres postérieurs, raideur des reins ; elle mourut dans mon infimerie d'un abcès dans les ganglions sous-lombaires.

5° Un cheval hongre, 12 ans, non saigné, pharyngite récente, on lui mit un séton et il guérit.

6° Une très-vieille jument baie ne fut point contaminée.

---

## TRAITEMENT DE LA PNEUMONITE GOURMEUSE

Contre la pneumonite gourmeuse, le traitement, si énergique qu'il soit, n'offre aucune chance de succès, s'il n'est pas mis en usage au début de la maladie. Car, dans la Gourme pulmonaire, le poumon est à peine hyperhémié que déjà la formation pyogénique se manifeste dans ce viscère plus rapidement encore que dans les ganglions et dans le tissu conjonctif.

Il est donc urgent que le vétérinaire prévoie l'imminence de la pneumonite gourmeuse : une toux avortée, une certaine tristesse, l'infiltration jaune grisâtre des conjonctives, une accélération peu marquée de la respiration, le bruit respiratoire exagéré dans la région supérieure de la poitrine, l'inaptitude, avec absence de tout phénomène local dans les premières voies respiratoires, sont les prodromes de cette pneumonite, et c'est sur ces symptômes encore peu évidents que le vétérinaire devra baser son diagnostic et le traitement.

J'ai blâmé l'usage de la saignée dans le traitement de la Gourme en général et pourtant j'ai pratiqué des saignées moyennes dans la plupart des cas de Gourme pulmonaire ; dans ces cas, je crois que la saignée n'est pas nuisible. Mais j'ai, plus d'une fois, saigné malgré moi, parce que, selon le

jugement de certaines personnes, ne pas saigner un animal atteint d'une fluxion de poitrine quelconque, c'est commettre une hérésie médicale, et le vétérinaire qui s'obstinerait à ne pas saigner serait, le cas échéant, accusé de la mort du malade.

J'ai souvent guéri des pneumonites gourmeuses sans pratiquer la moindre saignée, j'appliquais quatre sétons sur la poitrine et au moins un au poitrail. C'est, du reste, ce que j'ai toujours fait après la saignée et, quand vingt-quatre heures après leur application, leur trajet était bien marqué par une tuméfaction longitudinale, je pronostiquais la guérison du malade avec la certitude de ne pas commettre une erreur.

Le séton, dans la gourme pulmonaire, me paraît être le *dérivatif spécial, indispensable*, car trop souvent j'ai été témoin, dans ma clientèle et dans celle de quelques collègues, de la terminaison fâcheuse de cette maladie traitée par les sinapismes et par les vésicatoires.

---

## APPENDICE

Nº 4.— *Gourme erratique.* — Le 1<sup>er</sup> Juin 1879, en l'absence de M. Fandard, mon successeur, je visitai chez M. Bourcelat, marchand de chevaux à Unenville, un cheval gris (hongre, 4 ans) qui, le 30 Mai, avait présenté tous les symptômes d'une congestion

de la moëlle épinière ; par l'effet d'une saignée abondante, la maladie a beaucoup diminué. A côté de ce cheval, j'en remarquai un autre, du même poï et du même âge, atteint de la Gourme bénigne sans adénite et portant un séton au poitrail. — La cohabitation du malade avec un gourmeux et la teinte pyogénique de ses conjonctives me donnèrent à réfléchir ; Aussi je déclarai à M. Fandard que la paraplégie de ce cheval devait être un effet de la Gourme qui se manifestait sous la forme *erratique sous-lombaire*, et que la médication déplétive énergique produirait probablement des arthrites sur cet animal. — Le 10 Mai, il fut atteint d'une *pharyngite* gourmeuse très-grave et vers le 15 du même mois, une arthrite apparut dans le jarret droit, puis dans le jarret gauche et, plus tard, dans un genou.

Ce cheval fut malade pendant 6 semaines et ne guérit que grâce à la médication la plus énergique appliquée intus et extrâ.

Je cite ce fait parce qu'il est pour moi le premier exemple de *gourme erratique primitive* se déplaçant, après 10 jours de durée, pour produire *la gourme grave*.

**N° 2.** — *Non-récidivité.* — Le 5 Juillet 1879, mon successeur me prévint que la Gourme venait de faire invasion dans l'écurie de M. Moret, de Crespy ; Il résulte de la vérification faite sur mon registre, que les chevaux de ce cultivateur ont été atteints de cette maladie en Juillet 1874. Je me transportai à Crespy, accompagné de M. Fandard.

L'écurie de M. Moret se compose de 5 chevaux et juments nés depuis 1874, d'une pouliche de 2 ans, d'un poulain d'un an, d'une jument allaitant un pou-

lain, habitant une écurie particulière mais buvant dans la même auge que les autres chevaux. Deux chevaux hongres et une jument restent seulement de ceux qui ont eu la Gourme en 1874: ils furent laissés à leur place, au milieu des gourmeux et ne furent point atteints de la Gourme, tandis que les autres, sans exception, eurent cette maladie sous la forme grave ou sous la forme pulmonaire.

Nº 3.— *Erratique inguinale après la castration.*— Le 4 Août 1877, M. Dheu, cultivateur à Louze, me présenta une jument blanche malade depuis la veille; je diagnostiquai les symptômes précurseurs de la Gourme et j'engageai le propriétaire à séparer cette bête de son poulain arrivé à l'âge du sevrage. Elle fut atteinte de la Gourme grave, qu'elle ne communiqua pas à son poulain, grâce à une séquestration parfaite.

Le 2 Mai 1879, le poulain en question alors âgé de 2 ans, fut castré par mon successeur, et le 4 Juillet, suppléant de M. Fandard, je fus appelé par M. Dheu pour cet animal malade. Je le trouvai triste, sans appétit, avec une forte fièvre, les flancs crispés, les reins inflexibles, marchant difficilement entraînant ses membres postérieurs, toussant un peu et les plaies scrotales parfaitement cicatrisées. En explorant les aines, je trouvai à droite comme à gauche, une adénite du volume d'un œuf de poule et dans l'auge une autre petite adénite. Informations prises, ce cheval avait été mis en contact avec des chevaux gourmeux, traités par mon successeur et par moi. Le 8 Juillet, M. Fandard ponctionnait sur ce poulain un très-petit abcès intermaxillaire, et, le 12 suivant deux abcès inguinaux énormes.

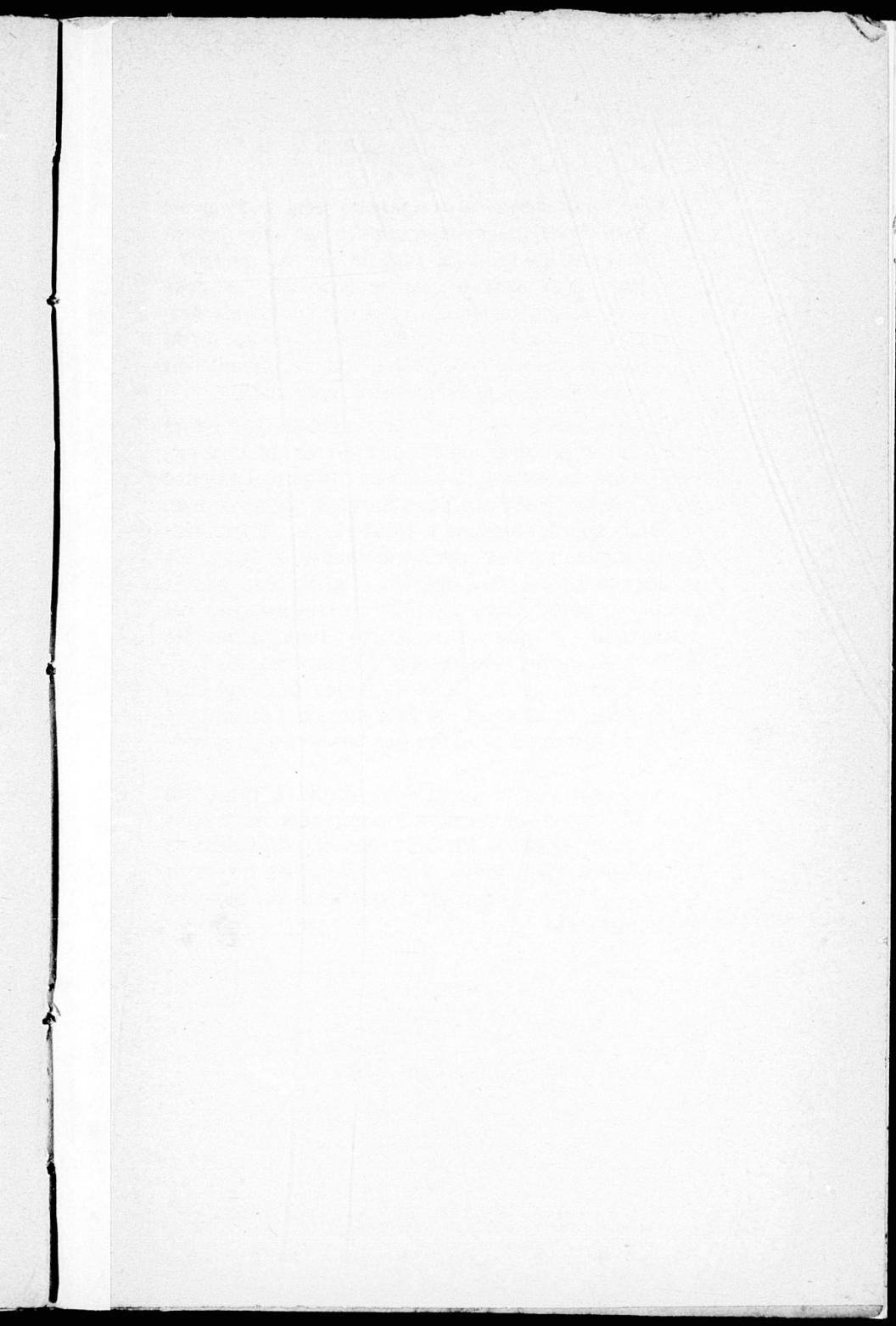
N° 4.— *Non-récidivit  .*— Le poulain dont je viens de parler cohabitait avec sa m  re et une autre jument de 4 ans, qui avait eu aussi la Gourme en 1877 ; toutes deux allaient chacune un poulain : ces deux petits furent contamin  s ; l'un eut la Gourme pulmonaire, l'autre la Gourme grave ; ils ne furent point s  par  s de leurs m  res, qui ne pr  sent  r  ent pas le plus minime sympt  me de cette maladie.

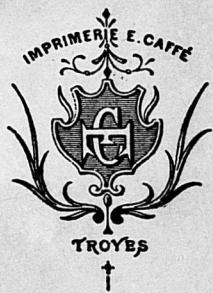
N° 5.— *Le s  ton.*— Pour tous les s  tons, je me sers d'une tresse en fil de deux centim  tres de largeur, je l'imbibe toujours d'un liniment compos   d'essence de trbenthine et d'huile cantharid  e, parties gales.

Mon aiguille  s  ton a trente-trois centim  tres de longueur, mais sa partie tranchante, *sa lance*, n'a qu'un centim  tre de largeur ; elle ne p  se pas la moiti   du poids d'une aiguille ordinaire : avec cet instrument, je place des s  tons dans toutes les r  gions du corps, sans danger d'h  morrhagie. L'aiguille  s  ton actuelle, avec sa lance de vingt-cinq millim  tres en largeur, est un instrument nuisible et effrayant, propre  produire des *h  morrhagies et cou-s  cutivement la gangr  ne*.

Ce n'est pas moi qui conseillerai  celui qui pose des s  tons sur les parois pectorales, de traverser le peaucier et de les faire passer par-dessus la veine thoracique : le s  lon ne doit jamais traverser le peaucier et doit s'arr  ter  quelques centim  tres au-dessus de la veine.

FIN.





DANNER  
NDERU  
HT